



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de l'environnement,
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
Unité départementale de la Seine-Saint-Denis**

Affaire suivie par : LC/FC

Direction / Service / UD

Service Education et Sécurité Routières

Tél. : 01 49 35 62 32

Courriel : bureau-education-routiere-93@developpement-durable.gouv.fr

24 - 144

Rosny-sous-bois, le 27/09/2024

Monsieur,

Votre établissement est labellisé depuis le 14/06/24 conformément à l'article 5 de l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label "Qualité des formations au sein des écoles de conduite", vous devez recevoir un audit dans les six mois.

Un inspecteur identifiable par sa carte professionnelle, se rendra le **31/10/2024** à votre établissement situé au 83 avenue Henri Barbusse 93200 TREMBLAY-EN-FRANCE.

A cet effet, merci de vous rendre disponible pour toute la matinée, à partir de **09H00**.

Nous prévoyons de vérifier un nombre d'éléments initialement déclarés, lors de votre demande de labellisation. Vous trouverez en annexe une liste non exhaustive des documents à préparer pour l'audit.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjointe du D.P.C.S.R.

Nelly CORNELIE

AM AUTO ECOLE

A l'attention de M.AHAMADA Mohamed

83 avenue Henri Barbusse

93200 TREMBLAY-EN-FRANCE

D.R.I.E.A. D'Île de France – SESR/BER93
7, esplanade Jean Moulin BP 189 – 93009 BOBIGNY CEDEX
Tél : 0149356232

www.driea.ile-de-france-developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de l'environnement,
de l'aménagement et des transports d'Île-de-France
Unité départementale de la Seine-Saint-Denis**

ANNEXE

- attestation annuelle de garantie financière
- supports valorisant les autres filières d'apprentissage (AAC , CS ...)
- règlement intérieur
- documents exposant les modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques
- copie du bilan annuel statistique, taux de réussite en premier passage par filière, catégorie et nombre d'heures pour premier et deuxième passage par catégorie
- supports permettant de promouvoir la formation post-permis
- programmes de formation détaillés pour chaque catégorie, théorique et pratique y compris pour les formations autres que permis (post permis, éco conduite ...)
- documents utilisés pour les évaluations
- attestation de formation professionnelle pour vos enseignants, plan de formation
- ressources pédagogiques mises à disposition des élèves
- contrats et documents permettant de vérifier l'existence d'une veille réglementaire pédagogique et technique
- synthèse des avis de satisfaction des élèves
- contrat avec un organisme indépendant pour les avis certifiés
- plan de gestion des réclamations
- dossiers d'une dizaine d'élèves de formations différentes avec les contrats écrits
- liste des enseignants et/ou référents mise à disposition des élèves
- copie des autorisations d'enseigner
- copie des certificats d'immatriculation des véhicules